

Landwell & Associés
650, rue Henri Becquerel
34000 Montpellier
Tél : 33 4 99 13 69 50
Fax : 33 4 99 13 69 51
www.landwell.fr

Confidentiel

M. Michel BONIFAY
Expert judiciaire
47 Cours Pierre Puget
BP 328
13177 MARSEILLE Cédex 20

Montpellier, le 27 juillet 2010

Tribunal Administratif de Marseille
Ordonnance du 7/12/2009
Dossier n°0908347-0
Affaire : Communauté Urbaine de Marseille Provence/ EVERE

Par Lettre recommandée avec AR

Dire n° 4

Monsieur l'Expert judiciaire,

Suite à la réunion du 21 juin 2010, qui s'est tenue sur le site Evere à Fos-sur-mer, vous trouverez ci-après, sous clé USB, les pièces que vous avez sollicitées.

Tout d'abord, nous souhaitons attirer votre attention sur le fait qu'une somme importante d'informations (techniques et financières) relatives aux thèmes identifiés figure dans le dossier technique et financier – Phase 1 et 2 de juillet 2009, référence EVE SIT DG 0 078 A, qui vous été communiqué le 15 mars dernier (Pièce n° 1) comme suit :

1. Dossier technique

Retard dans la construction :

p. 44

p. 62 à 69



Cabinet d'avocats correspondant de PRICEVAIRHOUSE COPERS

Siège social : Crystal Park, 61, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Touche : N712

Société d'avocats inter-barreaux inscrite aux barreaux de : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Rennes, Strasbourg.

SELAS au capital de 1.877.568 €

RCS Nanterre 712 019 801

Code APE 6910Z

TVA n° FR 08 712 019 801

Siret 712 019 801 00281

Réseaux extérieurs :
Augmentation de la capacité des ponts roulants :
Trémie de rechargement :
Ligne de production électrique :
Toiture végétalisée :
p. 93 et 94
p. 98 et 99
p. 99 à 101
p. 103 et 104
p. 126

2. Impact financier

Retard dans la construction :
Amélioration du tri primaire :
Réseaux extérieurs :
Augmentation de la capacité des ponts roulants :
Trémie de rechargement :
Ligne de production électrique :
Toiture végétalisée :
p. 157 à 196
p. 223 à 234
p. 260 et 261
p. 267 à 269
p. 269 et 270
p. 272 et 273
p. 293

En outre, nous vous communiquons par la présente, comme convenu entre les intervenants lors de la réunion du 21 juillet dernier, le dossier retard référencé EVE SIT DG 0 101 A du 27 novembre 2008. Ce dossier reprend l'historique des études géotechniques et vous permettra notamment d'appréhender davantage le poste VI-4-6 Liquéfaction du sol et sismicité, abordé dans votre note intermédiaire n°1.

Ainsi, les pièces jointes à ce courrier sont les suivantes :

Pièce n°81 : - Classeur comprenant l'annexe A, tome 10 au dossier technique et financier Phase 1 et 2 de juillet 2009, relatif au poste Retard dans la construction
- Tableau des travaux supplémentaires de l'annexe 3, tome A au dossier technique et financier Phase 1 et 2 de juillet 2009, relatif au préambule volet technique et financier.

Pièce n° 82 : - L'annexe III, tome 3, au dossier technique et financier Phase 1 et 2 de juillet 2009, relatif au poste amélioration du tri primaire.

Pièce n° 83 : - L'annexe X, tome 7, au dossier technique et financier Phase 1 et 2 de juillet 2009, relatif au poste réseaux extérieurs

Pièce n°84 : - L'annexe XIV, tome 7, au dossier technique et financier Phase 1 et 2 de juillet 2009, relatif au poste augmentation de la capacité des ponts roulants et trémie de rechargement.

Pièce n° 85 : - L'annexe XVII, tome 8, au dossier technique et financier Phase 1 et 2 de juillet 2009, relatif au poste ligne de production électrique.
Pièce n° 86 : - L'annexe XXX, tome 9, au dossier technique et financier Phase 1 et 2 de juillet 2009, relatif au poste toiture végétalisée.

Pièce n° 87 : - Dossier relatif au retard de la phase 1 – EVE SIT DG 0 101 A avec ses annexes.

Enfin, compte tenu du fait que vous nous avez indiqué, lors des opérations d'expertise ne pas avoir réussi à ouvrir la majeure partie des pièces numéros 70 à 80, transmises par CD-ROM en annexe à notre Dire n°3, nous les avons insérées sous la clé USB jointe.

Naturellement, notre contradicteur constitué dans les intérêts de la Communauté urbaine de Marseille Provence, nous lit en copie.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Expert judiciaire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Nathalie Lefevre
Avocat

Michèle Anahory
Avocat Associée



Destinataire

M. Michel Bonjour
Identité (raison sociale)

47 Cours Pierre Bugeat BP 328
Adresse

131177 Marseille Cedex 20
Code postal

Présentation le : / /
Distribution le : / /
Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)

Date :
Prix :
CRBT :

Niveau de garantie (valeur au dos) : R1 ☐ R2 ☐ R3 ☐

SGP Y41 - PTC 8 - 2011/195705 - 1009
RCS PARIS 559 000 000

Expéditeur

N° 650		Code postal 34000	
Libellé de la voie		Commune	
M. Henri Becquerel		Montpellier	
Identité ou raison sociale		Aurillac & Associés	

Expéditeur



Numéro de l'envoi : 1A 038 393 2091 2

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION



PREUVE DE DISTRIBUTION

LETTRE PRIORITAIRE

Utiliser uniquement un STYLO A BILLE en appuyant fortement

Pensez également à la Lettre Recommandée Electronique. Consultez www.laposte.fr/ire.